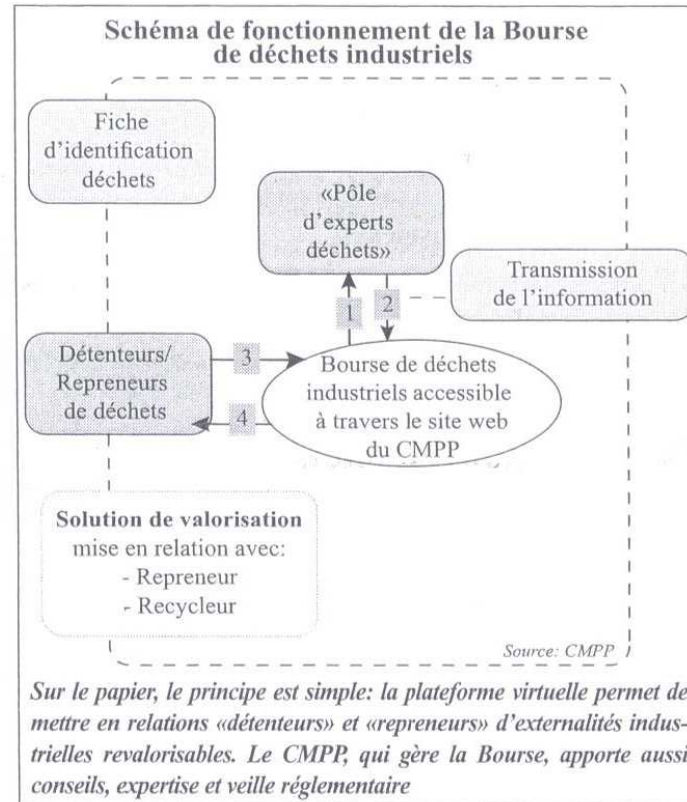


# Bourse de déchets: Le flop de la gratuité

3.700 tonnes en 2 ans, au lieu de 10.000 à 15.000 tonnes/an

## Le patronat compte revoir le concept

LA Bourse de déchets industriels peine à séduire. A un peu plus de deux ans après son lancement en grande pompe, à peine 3.700 tonnes de déchets industriels, tous types confondus, ont été échangées via cette plateforme. Ce chiffre est encore loin des objectifs initiaux du projet, fondés sur le potentiel indentifié par le Centre marocain de production propre (CMPP) et la Commission économie verte de la CGEM. Pour rappel, ces objectifs sont de 10.000 à 15.000 tonnes par an. Concrètement, le gros des échanges est constitué de débris de terre cuite et de la chaux, deux matières fortement demandées par les repreneurs inscrits sur la plateforme. Le verre, les big-bags, les déchets en papier et carton, ainsi que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE)... sont aussi dans la liste des produits les plus échangés. Au-



près du CMPP, ce peu d'intérêt est attribué à la forte présence de l'informel dans ces filières. Certains industriels continuent d'écouler leurs déchets via des circuits plus ou moins structurés. Dans la filière papetière par exemple (2,5% des volumes

échangés sont de type papier et carton), ce sont des milliers d'emplois – «les chineurs» – et de sources de revenus qui sont en jeu. De plus, la revente des déchets procure certains revenus à des industriels détenteurs, ce qui les rend réticents à l'idée de s'en débarrasser, gratuitement, via cette plateforme.

Pour contourner ce défaut d'attractivité de la bourse auprès des industriels, le CMPP compte revoir le concept, pour en faire une véritable «Bourse», cette fois-ci. L'idée est en effet de proposer des tarifs attractifs et bien étudiés d'achat et de vente aux acteurs (vendeurs et repreneurs) de la plateforme. «L'objectif est d'inciter davantage les industriels à s'intéresser à la plateforme, en intégrant un système de tarification étudiée des déchets échangés». En clair, le principe

de gratuité des échanges, qui semble être un facteur de flop, ne sera bientôt plus d'actualité. Ce projet de réforme sera présenté aux opérateurs en marge du prochain salon Pollutec. Un projet pilote est déjà dans le pipe. Le CMPP espère redynamiser le business autour des externalités nocives des industries. Le principe est simple sur le papier. Les détenteurs mettent leurs rebuts en vente via une plateforme virtuelle de mise en relation, développée et gérée par le CMPP, en partenariat avec la Commission développement durable de la CGEM. L'objectif est d'organiser l'échange de déchets (matériaux) à travers la mise en relation entre industriels qui cherchent une filière pour leurs déchets ressources et ceux qui recherchent une matière première secondaire pour leurs procédés. La plateforme propose aussi un pôle d'expertise dans le traitement et l'élimination des déchets industriels, ainsi qu'une veille réglementaire, dans le cadre de la loi 28.00 portant sur la gestion et l'élimination des déchets industriels. □

Safall FALL